

JOURNALISTES & TÉMOIGNAGES DES MÉNAGES



POURQUOI CETTE FICHE ?

Les membres du RAPPEL sont fréquemment sollicités par des journalistes à la recherche de témoignages de ménages en précarité énergétique pour illustrer concrètement leur sujet.

Ces sollicitations représentent une opportunité de mettre en lumière le phénomène de la précarité énergétique auprès du grand public et les actions d'accompagnement des structures.

Mais elles font parfois l'objet de **Crainte d'éventuelles dérives sur la manière dont seront traités le sujet et le ménage interviewé** (par exemple : non-respect des propos ou de la situation de la personne, utilisation du terme « précarité énergétique » mal vécue par le ménage, etc.).



QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE FICHE ?

Outiller les membres du RAPPEL qui accompagnent des ménages en précarité énergétique **et disposer de points de vigilance et conseils :**

- ✓ **Avant de proposer à un ménage de témoigner** de sa situation dans les médias
- ✓ **Lorsque le ménage a accepté** la proposition d'être interviewé

Si l'on accepte de travailler avec les journalistes, il est important de savoir leur faire confiance. Cette fiche ne vise pas à remettre en cause le code de déontologie des journalistes, mais de fournir **quelques questions à poser en amont et les points d'attention** pour préciser le cadre de leur intervention et prévenir les dérives.

Le contenu de cette fiche est issu d'un groupe de travail composé de membres du RAPPEL qui ont partagé leurs retours d'expériences, points de vigilance et conseils : Claudine Pézeril (Locaux Moteurs), Jean-Marc Mari chez (INHARI), Angèle Roblot (Fondation Abbé Pierre), Caroline Ferrero (LogisCité-Croix Rouge Insertion), Margaux Landreau (Réseau Eco-Habitat), Stéphanie Cayrol (CLER-Réseau pour la transition énegetique), Nathaly Collet et Lucille Hutchison (ALOEN).






OBJECTIF

Collecter les informations nécessaires et suffisantes auprès des journalistes avant de considérer la sollicitation. Elles permettront par ailleurs de préparer l'interview avec le ménage le cas échéant.

- Quel média ?** Quelle émission ou rubrique ?
.....
- Quel est le contexte de la parution ?** Témoignage dans :
 un documentaire info flash en lien avec l'actualité autre :
- Quel est l'angle choisi pour traiter le sujet ?** Comment l'interview va-t-elle servir et s'articuler avec l'ensemble du sujet ?
.....
- Quel profil de ménage est recherché ?** Composition familiale, statut d'occupation, ayant ou non réalisé des travaux... Pourquoi ce profil en particulier ?
.....
- Quel est le format de la production finale ?**
 Vidéo Sonore Papier
- Dans le cas d'un format papier, **une prise de photos est-elle prévue ?** Oui Non
- Quel est le format de l'interview ?**
 Par téléphone Dans le logement En studio TV ou radio En direct ou enregistré.
Quelle est sa durée ?
- En cas d'interview au domicile : **sur quelle zone géographique ?**
Combien de personnes seront présentes côté journaliste (intervieweur, vidéaste, photographe...) ?
- L'anonymat du ménage** sera-t-il accordé si celui-ci le demande ? Oui Non
- Une prise de parole de la structure est-elle prévue ?** Oui Non
Même si la prise de parole de la structure n'est pas demandée, il faut toujours la proposer au journaliste.
- Quel est le délai** pour répondre à la sollicitation ?
Quel est le délai de réalisation de l'interview ?
- Sera-t-il possible de relire l'article avant publication ?** Oui Non
Dans quels délais ?.....

NOTES COMPLÉMENTAIRES





○ Sur le délai :

La recherche de témoins demande du temps or les délais sont souvent très courts : **si le journaliste n'a pas de délai, décliner la proposition.**

○ Sur le sujet ou l'angle :

Vérifier qu'il ne soit pas piégeux ou sensible, que l'articulation du témoignage avec le reste du reportage ou du sujet qu'il illustre n'amène pas un risque de contradiction (par ex. un sujet sur la sobriété énergétique alors que le ménage se prive de chauffage).

○ Sur le profil recherché :

Les demandes des journalistes sont parfois très précises et impossible à honorer (ex : une famille monoparentale habitant un logement dégradé, chauffé au gaz collectif, proche de transports en commun, etc.). **Il est important de sensibiliser les journalistes à la complexité de trouver des**

BON À SAVOIR

Le critère premier avant d'orienter vers un ménage : qu'il ait envie de parler et semble a priori à l'aise pour être interviewé !

témoins. Ne pas hésiter à proposer un autre profil de ménage et/ou de logement en expliquant pourquoi cela peut s'avérer pertinent, les journalistes sont également preneurs de conseils. Et depuis le début de la crise énergétique ils sont plus sensibles à la thématique sans avoir forcément besoin de faire témoigner un occupant d'un logement très dégradé (humidité, moisissures, etc.)

○ Sur l'opportunité de saisir la sollicitation pour valoriser les actions menées par la structure :

Une présence médiatique ou un verbatim a minima. Les informations données par le professionnel pourront parfois changer l'orientation du reportage en venant mieux décrire ou analyser la situation du ménage ou de la précarité énergétique en général. Le professionnel peut se positionner en tant qu'acteur, plus que « passeur », dans la relation avec le journaliste. Le choix peut être fait de ne pas fournir de témoins si la structure n'est pas interviewée également.

○ En cas d'affluence des demandes de journaliste (notamment en début d'hiver) :

Celles-ci peuvent être filtrées via une grille de critères définis par la structure accompagnant les ménages. Par exemple :

- ✓ Que les délais soient raisonnables
- ✓ Que le sujet soit intéressant et mette en lumière la structure
- ✓ Que la famille n'ait pas déjà été sollicitée à de multiples reprises
- ✓ Qu'une personne de la structure accompagnante soit présente

○ Sur le fait de solliciter plusieurs fois un même ménage :

C'est possible, à voir avec le ménage. Certains apprécient l'exercice et y voient même parfois un moyen de remercier la structure accompagnante. Veiller toutefois à éviter de sur-solliciter (2-3 fois maximum).

○ Sur un sujet en cours de « défrichage » ou un reportage à long terme :

Le journaliste peut demander beaucoup de temps d'explications et de rencontrer des témoins, etc. C'est extrêmement chronophage. **Accepter d'en parler rapidement et attendre qu'il confirme sa volonté de réaliser l'article/le reportage avant d'aller plus loin** pour solliciter un ménage.



DANS LA RELATION AVEC LE MÉNAGE

- **Veiller à ce que le ménage soit bien d'accord pour témoigner :**
Bien lui exposer le contexte, les conditions, la finalité de l'interview, d'autant plus si elle ne se fait pas sous anonymat.
- **Préparer l'interview avec le ménage en amont :**
Le rassurer sur les intentions du journaliste (notamment les informations que ce dernier va chercher) ou encore le nombre de personnes qui seront présentes (intervieweur, vidéaste, photographe...).
- **Dans le cas d'un ménage locataire :**
Il est conseillé de prévenir le bailleur (privé ou social), ce qui permet parfois de le mobiliser pour l'interview (notamment lorsque des travaux ont été réalisés). Dans le cas contraire, il est souhaitable de s'assurer que le logement ne soit pas reconnaissable.

DANS LA RELATION AVEC LE JOURNALISTE

- **Veiller qu'il y ait toujours un intermédiaire entre le journaliste et le ménage** dans la prise de contact voire, dans la mesure du possible, lors du reportage au domicile pour soutenir le ménage.
- **Exiger du journaliste que l'anonymat soit respecté** si les personnes souhaitent rester anonymes (un témoignage anonyme peut tout à fait incarner une situation).
- **Bien se mettre d'accord sur le nombre de personnes présentes le jour J au domicile :** côté équipe journaliste (intervieweur, vidéaste, photographe, etc.) et côté équipe structure (chargée de visite, chargée de communication, etc.). La présence d'un nombre trop important de personnes peut être impressionnant pour le ménage et potentiellement gênant dans les logements de petite superficie.
- **Briefer le journaliste en amont de l'interview pour le sensibiliser** à la situation du ménage, à l'importance de faire preuve de bienveillance, de pudeur face aux personnes et à ce qu'elles vivent, à l'état du logement (cas d'insalubrité, moisissures, odeurs...) et que ce n'est pas rien pour ces ménages de se faire interviewer. Ce temps dédié est aussi l'occasion de présenter la structure et ses actions. *Par ex. si la structure est présente à l'interview : retrouver le journaliste un peu avant non loin du domicile du ménage, en allant le chercher à la gare, etc.*
- **S'assurer du respect du droit à l'image** en cas de prise de photos ou vidéos, le journaliste doit faire remplir et signer au ménage une autorisation pour l'utilisation de son image. S'assurer qu'il en ait un modèle avec lui le jour J. [Voir des exemples](#) sur le site du RAPPEL. Pour en savoir plus [sur le droit à l'image](#).
- **Ne pas hésiter à demander à relire un article papier avant parution**, cela se fait même si le journaliste n'a aucune obligation d'accepter (certains refusent). Ne pas se positionner dans une logique de contrôle mais plutôt comme un allié qui souhaite « s'assurer que les informations sont exactes ».
- **Demander à récupérer le lien du reportage / l'article final** pour le transférer au ménage ensuite, ou l'intégrer au fichier « presse » de la structure.
- **En cas d'erreurs dans l'article** (chiffres, utilisation d'images sans les droits), il est possible de demander un droit de rectification auprès du média.
- **En cas de mauvaise expérience avec un média ou un journaliste**, ne pas hésiter à refuser ses futures sollicitations.